

L'élargissement, s'en allaient, de dépit, prodiant nos saints cantiques, briser les images de Marie, que la dévotion de nos pères avait suspendues, comme une protection, au-dessus de leurs portes ; en même temps que ces chevaliers sans peur brisaient les vitres d'un orphelinat des filles de saint Vincent de Paul, de notre dispensaire des pauvres, d'une de nos maisons de malades, d'une de nos maisons de famille, d'un pensionnat du Sacré-Cœur, comme pour ajouter la sauvagerie au sacrilège, et bien faire voir à tous qu'ils rompaient du même coup avec la religion et avec la charité, avec l'humanité et avec la civilisation.

Que dirai-je encore ? Vous avez pour vous les braves gens. Ils ne vous ont pas fait défaut dans cette circonstance. Ce qui, chaque matin, nous consolait de la coalition de la mauvaise presse, attachée à sa proie, c'était la bonne presse de Lille, c'était la bonne presse de France, celle qui ne tient pas la torche, mais qui porte le flambeau, et qui, cette fois, l'a porté avec une sûreté de main et une vaillance de cœur qui ne laissent aucun refuge au mensonge acculé dans les ténèbres de ses derniers repaires.

Vous avez les plus nobles cœurs pour vous. C'est de ce nom qu'avec tous je salue en première ligne l'éloquent et courageux défenseur, que je voudrais voir ici, assis à vos côtés, mon cher Frère, comme il n'a pas manqué un seul jour, pas un seul, de venir s'asseoir près de vous, dans votre captivité. Mais, après tout, que lui importent nos applaudissements ? Il y a quelque chose qui lui sera meilleur que nos acclamations : c'est la parole de celui qui dira un jour aux bénis de son Père : "J'ai été prisonnier et vous m'avez visité." C'est déjà la bénédiction que, là-bas, aux bords de l'Aa, il a reçue pour la dernière fois de son illustre père, qui pouvait, le grand vieillard, prononcer, heureux, son *Nunc dimittis*, car il venait d'avoir une assurance de plus que sa vaillance se survivrait dans un fils digne de lui.

Vous avez eu finalement la justice pour vous, mes chers Frères ; Dieu me garde de remercier ici l'équité de vos juges. On ne remercie pas des magistrats d'avoir fait leur devoir ; ce serait leur faire injure en paraissant supposer qu'ils eussent pu faire autrement. Mais du moins devons-nous leur rendre grâce de l'avoir rempli grandement, en doublant le tribunal pour cette circonstance, et de sorte couvrant d'un double rempart l'innocence reconnue par leur arrêt. Cela étant, il ne restait plus à ceux à qui l'on venait de ravir une proie si convoitée que de crier : "A bas les juges !" et d'essayer de mordre leur robe en rugissant.

Enfin, vous avez vos élèves, vos innombrables élèves, qui répondent pour vous. J'en atteste ces milliers et milliers de lettres, télégrammes, articles et adresses, qui continuent à pleuvoir ici, comme une rosée rafraîchissante, de toutes vos maisons de la France et des deux continents. Que vous disent-ils, ces anciens ? Ils vous disent qu'ils vous sont redevables de tout ce qu'ils ont et de tout ce qu'ils font de bon dans le présent. Et moi, j'ajoute avec confiance, que la France chrétienne vous devra pareillement pour une grande part, tout ce qu'elle sera dans l'avenir. Dieu nous garde seulement cette nécessaire liberté pour laquelle nous